

DYNATREK

LE PIED SOUPLE TOUT-TERRAIN

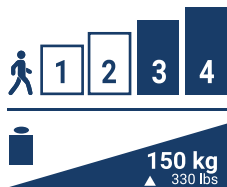


Pied à restitution d'énergie Classe III

Dynatrek est un pied à **restitution d'énergie** en carbone dont les propriétés d'inversion-éversion de l'avant pied permettent une utilisation quotidienne sur **tous les terrains**.

Destiné aux patients actifs, il permet des déplacements souples et sûrs quelle que soit la nature du terrain (gravier, béton, rocaïlle, sable, pavés, bithume...), dans les pentes et les escaliers.

#HUMANFIRST



DYNATREK

LE PIED SOUPLE TOUT-TERRAIN



AQUALLEG
compatible



Les tests* patients ont montré une augmentation globale de la satisfaction en étant équipés avec Dynatrek par rapport à leur pied prothétique habituel, en matière de :

- Facilité du passage du pas
- Souplesse avant - arrière
- Souplesse latérale

- Patients dynamiques
- Amputés trans-fémoraux et trans-tibiaux
- Léger : 400 g (taille 25 sans esthétique)
- Déroulé du pas sans à-coup
- Raideur du talon ajustable si besoin
- Charge maximum patient : 150 kg
- Résiste à l'eau douce, salée, chlorée
- Enveloppe polyuréthane fournie

1A600-

Module 1-6
Côté G- left D- right
Taille 22-31
Couleur = Caucasiens B = Brun



* Tests réalisés en 2017 sur 5 patients après port du pied prothétique Dynatrek pendant 5 semaines

Modules	Côté	Taille (cm)	Hauteur talon	HT (mm)	HC (mm)	Couleur
1 à 4	G / D	22 à 25	10 mm	170	154	Caucasien ou Brun
1 à 6		26 à 30		180	164	

Choix du module en fonction du poids et de l'activité du patient						
Activité	45 à 59 kg	60 à 74 kg	75 à 89 kg	90 à 104 kg	105 à 124 kg	125 à 150 kg
Normale	1	2	3	4	5	6
Elevée	2	3	4	5	6	-

Par retour d'expérience, il est recommandé d'augmenter la résistance pour les patients ayant un poids/activité en limite du tableau de correspondance.



Livré avec esthétique, chaussette de protection et clip malléolaire.

6 rue de la redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE
Tél. : +33(0)3 80 78 42 30 - Fax : +33(0)3 80 78 42 15
cs@proteor.com - www.proteor.fr

Le pied prothétique Dynatrek est un produit destiné aux professionnels de santé pour la réalisation de dispositifs médicaux de classe I, fabriqué par la société PROTEOR. Ces appareillages sont destinés aux personnes amputées. Le pied prothétique est pris en charge par les organismes d'assurance maladie dans certaines situations : consultez ameli.fr. Lire attentivement la notice d'utilisation. 01/2021

CODE LPPR 2739399